

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 14–17 novembre 2011

QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

**Point 12 de l'ordre du
jour**

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/2011/12-A
30 septembre 2011
ORIGINAL: ANGLAIS

POINT SUR LA COLLABORATION ENTRE LES INSTITUTIONS AYANT LEUR SIÈGE À ROME

* Conformément aux décisions du Conseil d'administration sur la gouvernance approuvées à la session annuelle et à la troisième session ordinaire de 2000, les points soumis pour information ne seront pas discutés, sauf si un membre en fait la demande expresse, suffisamment longtemps avant la réunion, et que la présidence fait droit à cette demande, considérant qu'il s'agit là d'une bonne utilisation du temps dont dispose le Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions d'ordre technique à poser sur le présent document à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur, ERM*: M. P. Larsen tél.: 066513-2601

Chargé des relations extérieures,
ERM: M. R. Saravanamuttu tél.: 066513-2144

Chargée des relations extérieures,
ERM: Mme R. Fanelli tél.: 066513-2723

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter Mme I. Carpitella, Assistante administrative de l'Unité des services de conférence (tél.: 066513-2645).

* Division des relations multilatérales et des rapports avec les ONG

RÉSUMÉ

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole et le PAM ont continué de renforcer leur collaboration au niveau des politiques, des opérations et de l'administration, en se fondant sur les quatre piliers du cadre de travail et les domaines prioritaires énoncés dans le document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C). Trois projets ont été mis en œuvre à titre pilote et ont permis de tirer des enseignements en vue de la généralisation des activités correspondantes. Les crises alimentaire et financière, la volatilité des prix et les situations d'urgence de grande ampleur observées récemment ont fait davantage ressortir l'importance de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome. Les mesures pour donner suite au sommet du G20 tenu à Séoul en 2010, la signature d'une déclaration d'intention par les institutions ayant leur siège à Rome et la Commission européenne, et la mise en place du module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, codirigé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture et le PAM, ont également contribué à renforcer cette collaboration. Au niveau de la haute direction et des services techniques, on s'emploie actuellement à consolider la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, en accordant une attention particulière aux actions menées au niveau des pays, au développement des petites exploitations agricoles, notamment grâce à l'initiative "Achats au service du progrès", à la sensibilisation et aux services communs.

PROJET DE DÉCISION*

Le Conseil prend note du document intitulé "Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2011/12-A).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

INTRODUCTION

1. En septembre 2009, le Conseil d'administration a approuvé la stratégie de collaboration énoncée dans le document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C), qui jetait les bases de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le PAM. Les objectifs étaient les suivants: i) formuler une vision commune pour lutter contre l'insécurité alimentaire, en tenant compte des avantages comparatifs de chacun, selon l'approche dite de "l'action sur deux fronts", pour s'attaquer à la faim et à la pauvreté à court et à long terme; ii) renforcer la capacité des institutions de jouer un rôle d'orientation et de soutien à l'égard de la communauté internationale; et iii) aider les pays membres à réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le document décrit un cadre de travail comportant quatre piliers et cinq domaines prioritaires¹. La mise en œuvre de trois projets pilotes a également été annoncée lors d'une réunion des trois institutions tenue le 4 novembre 2009².
2. La collaboration a été étayée par des réunions organisées périodiquement à divers niveaux, notamment des réunions consultatives de membres de la haute direction. Le présent document décrit les travaux menés en collaboration entre les trois institutions en 2010 et 2011 au titre des quatre piliers, compte tenu des domaines prioritaires et des projets pilotes.

AVIS SUR LES POLITIQUES, SAVOIRS ET SUIVI

Crise des prix des produits alimentaires

3. En 2010 et 2011, les institutions ayant leur siège à Rome ont joué un rôle prépondérant dans la recherche de moyens de faire face au regain de volatilité des prix des denrées. En novembre 2010, les chefs d'État participant au sommet du G20 à Séoul ont demandé à de nombreuses organisations internationales (FAO, FIDA, PAM, Fonds monétaire international, Organisation de coopération et de développement économiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation mondiale du commerce et Banque mondiale) de travailler avec les parties prenantes pour établir à l'intention du G20 un plan d'action visant à mieux gérer les risques associés à la volatilité des prix des produits alimentaires et agricoles. Pour cela, les institutions ayant leur siège à Rome devaient collaborer de manière particulièrement étroite. Le plan d'action renferme des propositions en vue de la mise en place du Système d'information sur les marchés agricoles, initiative qui amènera les institutions ayant leur siège à Rome à collaborer avec d'autres partenaires.

¹ Les quatre piliers sont les suivants: i) avis sur les politiques, savoirs et suivi; ii) opérations; iii) plaidoyer et communication; et iv) collaboration administrative. Les cinq domaines thématiques sont: i) le soutien aux gouvernements pour l'analyse et la formulation de politiques ainsi que pour l'élaboration de plans nationaux de développement, dont les stratégies de développement rural; ii) la crise alimentaire et la mise en œuvre du Cadre d'action global des Nations Unies; iii) le changement climatique et ses liens avec la gestion des ressources naturelles; iv) l'initiative concernant les OMD en Afrique s'agissant de l'agriculture et de la sécurité alimentaire; et iv) la transition des secours au développement.

² Les trois activités pilotes sont: i) la transition des secours au développement; ii) l'harmonisation des systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et la nutrition; et iii) les efforts de sensibilisation conjoints.

4. Les trois institutions sises à Rome ont également joué un rôle de premier plan au sein de l'Équipe spéciale de haut niveau des Nations Unies sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire, chargée de coordonner les interventions menées par le système des Nations Unies pour faire face à la volatilité des prix des denrées; il s'agissait notamment d'élaborer et de diffuser la version actualisée du Cadre d'action global, dont une synthèse a été établie mi-2011. En mai 2011, dans le cadre des efforts déployés par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) pour contrer la volatilité des prix, les institutions ayant leur siège à Rome ont organisé un séminaire conjoint au cours duquel elles ont fait des exposés sur la conjoncture et les tendances mondiales et présenté des mesures et des outils destinés à surmonter les différents obstacles. En 2011 toujours, le PAM a participé à des séminaires sous-régionaux organisés par la FAO sur les orientations et les mesures liées aux programmes visant à lutter contre la volatilité marquée des prix des aliments à l'échelle des pays.

Soutien aux gouvernements, notamment pour l'élaboration de plans nationaux de développement

5. Les trois institutions poursuivent leur collaboration au niveau des pays afin d'apporter aux gouvernements un soutien en matière de formulation de politiques et d'analyse, d'assurer la sensibilisation à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de guider les travaux des groupes thématiques chargés de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans plusieurs pays et d'appuyer les efforts faits pour veiller à ce que les questions touchant la sécurité alimentaire et la nutrition soient prises en compte de manière exhaustive dans les plans de développement nationaux et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Un fait marquant à signaler à cet égard a été l'élaboration par la FAO, le PAM et l'Organisation internationale du Travail (OIT), pour le compte du Groupe des Nations Unies pour le développement d'une note d'orientation consacrée à l'intégration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'analyse de la situation des pays et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement. Celle-ci met en relief le caractère transversal et pluridimensionnel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et propose des mesures pour l'intégrer aux interventions des organismes des Nations Unies au niveau des pays en vue d'accélérer la réalisation des OMD. En février 2011, les institutions ayant leur siège à Rome ont appuyé l'organisation d'un séminaire d'orientation conjoint destiné aux coordonnateurs résidents des Nations Unies, qui comprenait un débat d'experts sur la collaboration entre les trois institutions au niveau national.

Comité de la sécurité alimentaire mondiale

6. La collaboration entre les trois institutions ayant leur siège à Rome est un élément important des activités du CSA réformé, dont le secrétariat est constitué de membres du personnel de la FAO, du FIDA et du PAM; ces institutions, à l'instar d'un large éventail de parties prenantes, font également partie du groupe consultatif du CSA. Le Comité a participé aux travaux ci-après: i) élaboration de directives volontaires sur la gouvernance responsable des régimes fonciers des terres et autres ressources naturelles; ii) consultations sur les principes pour des investissements agricoles responsables; iii) études réalisées par le groupe d'experts de haut niveau du CSA; iv) interventions visant à faire face aux situations de crise prolongées; et v) élaboration du Cadre stratégique mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Comme suite à la réforme du CSA, les institutions ayant leur siège à Rome ont été consultées au sujet de la révision du règlement intérieur du Comité, notamment en ce qui concerne l'éventuelle rotation du Secrétaire.

Collaboration des institutions ayant leur siège à Rome avec la Commission européenne

Le 27 juin 2011, la Commission européenne et les institutions ayant leur siège à Rome ont signé la Déclaration d'intention sur la coopération programmatique sur la sécurité alimentaire et la nutrition, cadre de collaboration visant à mobiliser les énergies en faveur des activités touchant la sécurité alimentaire et la nutrition qui sont menées au profit des populations et des pays les plus vulnérables. Ce cadre fait fond sur les liens de collaboration et les interventions humanitaires existants ainsi que sur l'expérience de la Facilité alimentaire de l'Union européenne, en accordant une attention particulière à la transition des secours au redressement puis au développement. Neuf domaines de collaboration ont été jugés prioritaires³. La mise en œuvre tiendra compte des grands axes convenus par les organes directeurs⁴ pour les travaux des organismes des Nations Unies visant à assurer la cohérence du système, du Cadre d'action global des Nations Unies et du système d'action groupée en matière humanitaire. Sur le terrain, l'accent sera mis sur les pays en situation de crise prolongée.

Rapports établis conjointement par la FAO et le PAM sur l'état de l'insécurité alimentaire

7. En 2010, le rapport intitulé *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde* a été publié conjointement par la FAO et le PAM pour la deuxième année consécutive. Cette édition a mis l'accent sur la lutte contre l'insécurité alimentaire dans le cadre de crises prolongées; les conclusions et les recommandations ont jeté les bases des débats tenus à la trente-sixième session du CSA. En juin 2011, lors de la deuxième conférence mondiale sur les études humanitaires organisée par la Tufts University, le PAM et la FAO ont présenté des travaux supplémentaires, notamment des études de cas consacrées aux interventions touchant les crises prolongées et la sécurité alimentaire. La FAO et le PAM sont en train d'établir ensemble le rapport de 2011, qui portera sur la volatilité des prix des aliments. Le FIDA a été invité à participer à l'élaboration des prochains rapports.

Systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle

8. Après avoir évalué conjointement en 2009 les systèmes d'information sur la sécurité alimentaire, la FAO et le PAM ont chacun élaboré leur propre stratégie d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle. La nouvelle stratégie conjointe de la FAO et du PAM en matière de systèmes d'information sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sera présentée aux organes directeurs en octobre et novembre 2011. Cette stratégie, qui orientera la coopération de 2012 à 2017, fournit des orientations claires au sujet de l'appui à apporter aux États Membres et de l'interaction avec la communauté internationale, et elle vise avant tout à améliorer la collecte et la gestion des données qui viennent étayer les programmes et les politiques en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle. En vertu de celle-ci, la FAO, le PAM et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires ont créé le Réseau d'information sur la sécurité alimentaire afin d'améliorer la

³ Il s'agit des neuf domaines suivants: i) intensification durable de la petite agriculture; ii) intervention efficace pour faire face aux menaces et aux situations d'urgence pesant sur l'alimentation et l'agriculture; iii) adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets au profit de la sécurité alimentaire; iv) multiplication des partenariats public-privé et nouveaux instruments de financement; v) soutien à la recherche agricole axée sur la demande; vi) renforcement de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome; vii) accès à la terre des petits exploitants, en toute sécurité et de manière équitable; viii) assistance en matière de politiques et statistiques en vue d'orienter les investissements; ix) protection sociale fondée sur des activités productives pour favoriser la sécurité nutritionnelle.

⁴ Voir le document intitulé "Grands axes de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2009/11-C).

qualité des données nationales et régionales connexes, d'établir des normes, d'harmoniser les méthodes utilisées, de partager les meilleures pratiques et de plaider en faveur de la mise en place d'un système d'information sur la sécurité alimentaire à plusieurs niveaux.

9. La FAO et le PAM ont poursuivi leur collaboration s'agissant de la Classification de la phase humanitaire et de la sécurité alimentaire, participant à des analyses dans 11 pays et à l'élaboration du nouveau manuel se rapportant à cette Classification.

Réduction et gestion des risques de catastrophe et changement climatique

10. En matière de réduction et de gestion des risques de catastrophe et de changement climatique, les institutions ayant leur siège à Rome collaborent au niveau stratégique, politique et technique. Elles ont conjugué leurs efforts de sensibilisation à l'appui des processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et du Dispositif mondial pour la réduction des risques de catastrophe.
11. Dans le cadre de leur partenariat en matière de réduction des risques de catastrophe, le PAM, la FAO et le FIDA cherchent à améliorer l'évaluation des risques, l'atténuation de ceux-ci, la préparation aux situations d'urgence, les systèmes d'alerte rapide, les interventions et le redressement dans les pays en situation d'insécurité alimentaire fortement exposés à des risques. Un dialogue s'est amorcé afin de renforcer la collaboration sur le terrain en matière de réduction des risques de catastrophe et de changement climatique.
12. En vue de développer l'agriculture intelligente face au climat, les institutions ayant leur siège à Rome examinent les pistes de collaboration avec des partenaires tels que la Banque mondiale, le Programme des Nations Unies pour l'environnement et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). L'agriculture intelligente face au climat vise à mener des interventions qui procurent de nombreux avantages sur le plan du développement agricole, de la sécurité alimentaire, de la gestion de l'environnement et de l'adaptation au changement climatique.
13. En décembre 2010, durant la 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique, tenue à Cancun (Mexique), le PAM et le FIDA ont organisé une table ronde sur les stratégies d'adaptation favorables aux pauvres, dans le cadre de la Journée de l'agriculture et du développement rural et sous l'égide de la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural. Le PAM, la FAO et le FIDA ont également organisé une manifestation parallèle sur l'agriculture, la sécurité alimentaire et l'utilisation des terres. Il est prévu de donner suite à cette question à la 17^{ème} Conférence, en décembre 2011.

Réduction et gestion des risques de catastrophe

Le PAM et la FAO ont organisé conjointement un séminaire sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe, qui s'est déroulé à Addis-Abeba les 18 et 19 octobre 2010 et auquel ont participé l'Union africaine, le Marché commun de l'Afrique orientale et australe, l'Autorité intergouvernementale pour le développement, des organismes des Nations Unies et des partenaires internationaux. L'objectif était d'améliorer la collaboration et le partenariat au niveau national et régional. Le PAM et la FAO se sont engagés à réduire la vulnérabilité des ménages et des communautés en situation d'insécurité alimentaire face aux chocs structurels et environnementaux et aux chocs touchant les moyens de subsistance. Ils axeront leurs efforts sur la programmation conjointe et complémentaire en vue de répondre aux besoins immédiats dans les situations d'urgence; ils feront également la promotion des stratégies de prévention et d'atténuation des effets des catastrophes afin d'accroître la capacité de résistance des communautés et des ménages face à l'insécurité alimentaire, en vue d'exploiter leurs avantages comparatifs pour réduire l'impact des chocs récurrents. À l'issue du séminaire, une feuille de route a été établie, qui vise à accroître la capacité de résistance des communautés et la sécurité alimentaire des ménages et à proposer des moyens d'appuyer la réduction et la gestion des risques de catastrophe au niveau national. La feuille de route porte sur six domaines prioritaires: i) coordination; ii) renforcement des capacités; iii) sensibilisation et élaboration de politiques; iv) élaboration d'instruments et apports techniques; v) mobilisation de ressources; et vi) information sur la sécurité alimentaire et intervention. Les éléments de la feuille de route correspondent aux priorités nationales et régionales, y compris celles de la Commission de l'Union africaine et des commissions économiques régionales.

Problématique hommes-femmes

14. En 2010, les services des institutions ayant leur siège à Rome chargés de la problématique hommes-femmes ont accru leur collaboration et établi un Plan d'action conjoint englobant les travaux de recherche, la sensibilisation, le renforcement des capacités et la coordination. La FAO, le PAM et le FIDA sont convenus d'étoffer la collaboration en matière de renforcement des capacités en organisant ensemble, à l'intention du personnel, des ateliers consacrés au marqueur de l'égalité hommes-femmes dans le cadre du module de la sécurité alimentaire. Ainsi, 50 membres du personnel de la FAO et du PAM ont suivi une formation sur l'application de ce marqueur, et un plan d'action conjoint a été établi afin d'aider les coordonnateurs du module à utiliser le marqueur et à prendre systématiquement en compte la problématique hommes-femmes. La FAO, le PAM et le FIDA travaillent avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes à l'organisation, en septembre 2011, d'une réunion d'éminents spécialistes consacrée à des questions en rapport avec l'autonomisation des femmes rurales.

Initiative pour la réalisation des OMD en Afrique

15. La collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome a notamment donné lieu à des activités visant à appuyer la réalisation des OMD en Afrique: participation aux activités du Groupe de travail pour la réalisation des OMD en Afrique et de son groupe de travail thématique chargé de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, et contribution à la mise en œuvre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, visant en particulier à aider les pays de l'Union africaine à atteindre l'OMD 1. Les institutions ayant leur siège à Rome ont participé à la préparation de tables rondes, de pactes relatifs au Programme détaillé et de plans d'investissement pour les pays, travaux qui font tous partie du processus du Programme détaillé. Ces instruments constituent un cadre pour la sécurité alimentaire et le

développement agricole en Afrique, et conditionnent l'obtention de fonds du Programme mondial sur l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Opérations

16. En 2010, le PAM et la FAO ont collaboré dans 62 pays à l'exécution de 95 projets, principalement dans le domaine agricole, ainsi qu'à la réalisation d'évaluations conjointes et aux travaux de groupes thématiques conjoints sur la sécurité alimentaire. Le PAM et le FIDA ont collaboré dans 15 pays à la réalisation de 17 projets, surtout à la faveur d'activités Vivres contre travail et Vivres pour la formation et de programmes de microcrédit.

Étude de cas: Djibouti

Depuis 2010, le PAM collabore avec le FIDA et le Ministère de l'agriculture dans le cadre du Programme de mobilisation des eaux de surface et de gestion durable des terres du Fonds. Grâce à la réalisation d'activités Vivres pour la création d'avoires, le PAM a contribué à la construction et à la remise en état de sept citernes souterraines, de deux puits, de 15 étangs et de 95 kilomètres de route, et a appuyé l'établissement de pépinières. Les projets ont permis de venir en aide à 8 500 personnes. Le PAM et le FIDA ont également assuré à l'intention de 50 fonctionnaires et membres de coopératives agricoles des séances de formation sur l'élaboration, le suivi et la mise en œuvre d'activités Vivres pour la création d'avoires. La collaboration avec la FAO comprend le suivi et la coordination conjoints de la mise à disposition par la FAO d'intrants agricoles destinés aux bénéficiaires et aux coopératives bénéficiant d'un soutien dans le cadre d'activités Vivres contre travail.

Module de la sécurité alimentaire

17. Comme suite à l'évaluation du système d'action groupée, le PAM et la FAO ont établi le module mondial d'action groupée en matière de sécurité alimentaire, qu'ils codirigent. Ce module a été approuvé par le Comité permanent interorganisations en décembre 2010 et est devenu opérationnel en avril 2011. Des modules de la sécurité alimentaire ont été mis en service par quelque 25 pays devant faire face à des situations d'urgence complexes. Le module conjoint a également contribué à la sélection de candidats devant appuyer la coordination en Jamahiriya arabe libyenne et dans la corne de l'Afrique.
18. Le PAM et la FAO œuvrent ensemble au renforcement des capacités des coordonnateurs des modules de la sécurité alimentaire et des spécialistes de la gestion de l'information: la première session de formation conjointe est prévue pour la mi-septembre 2011. Un guide d'orientation sur la sécurité alimentaire et un site Web consacré au module de la sécurité alimentaire sont en cours d'élaboration.

Collaboration dans le cadre de la transition des secours au développement

19. Les crises prolongées ont été choisies pour servir de cadre aux activités pilotes touchant la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome. Après le séisme en Haïti, ces dernières ont établi un groupe de travail conjoint sur la sécurité alimentaire chargé d'apporter au Gouvernement une assistance à court, à moyen et à long terme, prenant en compte la production agricole et les mécanismes de protection sociale fondés sur des activités productives. Les trois organismes ont mis à profit leurs avantages comparatifs pour fournir des semences et des intrants agricoles et mettre en place des activités Espèces et Vivres contre travail afin de faire en sorte que les semailles se déroulent dans de bonnes conditions. Ils collaborent également à la faveur d'un groupe de travail qui s'emploie à

améliorer les mécanismes et les capacités en matière d'achat local, et œuvrent ensemble à l'appui d'initiatives dans le secteur agricole, telles que les activités Espèces et Vivres contre travail qui ont trait à l'atténuation des effets des catastrophes, à la gestion des bassins versants, à la relance de l'agriculture, à l'appui aux jardins scolaires et à la production laitière locale au profit du programme d'alimentation scolaire, ainsi qu'au renforcement des capacités des homologues gouvernementaux.

20. En janvier 2011, à la fin de la phase de secours de l'intervention menée au Pakistan suite aux inondations, un mécanisme de coordination a été mis en place pour les premières phases du redressement. Celui-ci comprend un groupe de travail sectoriel sur l'agriculture et la sécurité alimentaire coprésidé par la FAO, le PAM et le Ministère de l'alimentation et de l'agriculture. Dans le cadre des opérations de redressement après les inondations, le PAM et la FAO ont établi un partenariat afin de faciliter la mise en œuvre des activités d'appui aux moyens de subsistance en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le "colis d'assistance" offert aux rapatriés comprenait des rations de secours du PAM et des semences fournies par la FAO et certains ministères. Dans un secteur pilote de Dera Ismail Khan, 1 000 mètres de canaux d'irrigation ont été installés grâce à l'assistance alimentaire offerte par le PAM aux travailleurs non qualifiés, aux apports techniques et aux transferts monétaires assurés par la FAO au profit de la main-d'œuvre qualifiée, et au soutien matériel offert par le PNUD.

Plan d'action pour la corne de l'Afrique

21. En février 2010, le Comité permanent interorganisations a prié la FAO, le PAM et Oxfam de se pencher sur des mesures visant à stabiliser la sécurité alimentaire et l'accès humanitaire dans la corne de l'Afrique. En octobre 2010, un plan régional a été établi en consultation avec le Comité permanent interorganisations, l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire et le Coordonnateur des secours d'urgence des Nations Unies. Ce plan, qui reposait sur une équipe régionale de partenariat humanitaire, a renforcé l'appui offert aux modules de la sécurité alimentaire et aux plans nationaux en faveur de la sécurité alimentaire. Le Comité permanent interorganisations accentue ses efforts afin de rendre opérationnel le plan d'action. Les événements survenus récemment dans la corne de l'Afrique montrent qu'il faut fournir de toute urgence une aide pour répondre aux besoins immédiats, remédier au manque de financement et s'attaquer aux causes des crises humanitaires chroniques dans la région.

Évaluations de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

22. En 2010 et 2011, le Système mondial d'information et d'alerte rapide sur l'alimentation et l'agriculture de la FAO et l'Unité de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité du PAM ont analysé les données sur la sécurité alimentaire et l'intégration des marchés au Bangladesh, au Burkina Faso, au Malawi, au Népal et au Pakistan, dans le cadre du projet de modélisation de l'impact des chocs. Ils ont également coopéré pour faire face à la crise en Afrique du Nord, en procédant à des évaluations de la sécurité alimentaire en Tunisie et dans l'est de la Jamahiriya arabe libyenne. Une évaluation conjointe de la sécurité alimentaire dans les situations d'urgence a été réalisée en République populaire démocratique de Corée, et des évaluations conjointes des récoltes et de la sécurité alimentaire ont été effectuées en Éthiopie, au Guatemala, en Haïti, au Kirghizistan, à Madagascar, au Mozambique, au Niger, en République populaire démocratique de Corée, en République démocratique populaire lao, au Soudan et au Zimbabwe. Au Pakistan, la FAO et le PAM ont collaboré à la réalisation d'une évaluation conjointe des besoins en matière de relèvement après les inondations.

Innovations conjointes en matière de gestion et d'assurance des risques météorologiques

23. Le PAM et le FIDA ont entrepris d'élaborer et d'évaluer des instruments d'assurance fondés sur des indices météorologiques pouvant être utilisés au niveau communautaire par l'intermédiaire du Système conjoint FIDA/PAM de gestion des risques météorologiques, dans le cadre de deux projets pilotes de micro-assurance réalisés en Chine et en Éthiopie en 2009. De plus, ils élaborent actuellement un système d'assurance novateur fondé sur les indices météorologiques, qui fait également appel à la télédétection dans les pays où l'infrastructure d'observation météorologique est limitée; ce système sera mis à l'essai au Mali en 2012. Des partenariats en matière d'assurance contre les risques météorologiques sont en train d'être établis en Afrique de l'Ouest. En mai 2010, dans le cadre du Système de gestion des risques météorologiques, le PAM et le FIDA ont publié une étude consacrée à 37 dispositifs pilotes d'assurance fondée sur des indices météorologiques et un manuel technique à l'intention du personnel des deux institutions chargé d'élaborer de tels produits d'assurance.

Nutrition

24. Les institutions ayant leur siège à Rome ont accru leur collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) dans le cadre du Partenariat visant à éliminer la faim et la dénutrition chez les enfants (partenariat REACH), en vue d'aider les pays par l'intermédiaire d'initiatives de sensibilisation et de programmation conjointes des Nations Unies. Des projets pilotes menés par l'équipe REACH, que le PAM accueille dans ses locaux, sont en cours de réalisation en Mauritanie et en République démocratique populaire lao. Sur la base de ces projets, dix des pays les plus durement touchés bénéficieront eux aussi de l'initiative REACH. Les institutions ayant leur siège à Rome participent en outre à l'initiative multi-partite "Renforcer la nutrition", en vue de hiérarchiser les priorités en matière de politiques touchant la nutrition au niveau mondial et national. Elles font également partie de deux comités qui s'intéressent à la nutrition, le CSA, qui a repris ses travaux, et le Comité permanent de la nutrition des Nations Unies, qui a fait l'objet d'une réforme.

Achats au service du progrès

25. La FAO et le FIDA continuent d'accroître l'appui technique qu'ils apportent à l'initiative Achats au service du progrès du PAM au niveau des bureaux de pays, des bureaux régionaux et du Siège; des accords ont été signés par la FAO et le PAM afin de préciser les modalités de partenariat au niveau national et régional. Un mémorandum d'accord conclu en juin 2008 définit le cadre dans lequel s'inscrit cette action et appuie le partenariat entre les institutions ayant leur siège à Rome et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, qui vise à éliminer la faim et la pauvreté.

26. La FAO et le FIDA font partie du groupe d'examen technique de l'initiative Achats au service du progrès. La plupart des pays se sont dotés d'un comité directeur ou de mécanismes de coordination analogues, qui réunissent des partenaires publics, des partenaires de développement agricole, des donateurs et des organisations du secteur privé.

27. Au niveau du siège, la Division des opérations d'urgence et de la réhabilitation de la FAO organise les réunions d'un groupe de travail informel chargé de l'initiative; la Division de la nutrition et de la protection des consommateurs de la FAO a aidé le PAM à rédiger un document d'orientation sur la sécurité sanitaire des aliments et la gestion de la qualité, à procéder à un échantillonnage pour déterminer la présence d'aflatoxines dans les

denrées, et à établir des directives générales. On s'efforce également d'instaurer une collaboration avec d'autres divisions de la FAO. L'Unité de la coordination des Achats au service du progrès a été invitée à organiser une manifestation parallèle durant le Forum paysan 2010 du FIDA, et dès 2011, l'unité d'assistance technique à la finance rurale du FIDA participera aux activités du groupe de travail chargé de l'accès au financement de l'initiative Achats au service du progrès.

28. La collaboration entre le PAM et la FAO au niveau des pays dans le cadre de l'initiative englobe un large éventail d'activités: assistance visant à accroître la production de maïs en République démocratique du Congo; mise à disposition de compétences spécialisées en matière d'agriculture de conservation en Éthiopie; offre d'une assistance technique et renforcement des capacités au profit des organisations paysannes qui participent à l'initiative au titre de la Facilité alimentaire de l'Union européenne au Guatemala et au Honduras; soutien à la production de riz, au génie agricole et à la mise en place de rizeries au Libéria; élaboration de normes de qualité pour le riz et les pois cajan et mise à disposition de compétences spécialisées en matière de commercialisation après récolte en Sierra Leone; ouverture d'écoles pratiques d'agriculture en Ouganda afin d'appuyer l'achat de produits destinés à l'initiative. En Éthiopie, la FAO et le PAM ont élaboré une proposition commune visant à appuyer l'alimentation scolaire issue de la production locale en aidant les organisations paysannes à accroître la récolte de haricots et à s'associer à l'initiative Achats au service du progrès du PAM.

Étude de cas – Mozambique

Le Mozambique illustre on ne peut mieux la façon dont les avantages comparatifs des institutions peuvent être associés, en l'occurrence dans le cadre du programme conjoint relevant de l'initiative "Unité d'action des Nations Unies" et concernant le renforcement des filières des produits de base et des liens entre le marché et les associations d'agriculteurs, qui vise à accroître les revenus des petits exploitants et à améliorer leurs moyens de subsistance. Les objectifs consistent à augmenter le volume de maïs, de haricots et de pois acheté directement à des organisations paysannes en offrant à celles-ci des débouchés viables grâce aux achats locaux du PAM, ainsi qu'à accroître la valeur de la production des petits exploitants en améliorant la gestion après récolte. En alliant les achats locaux du PAM aux capacités techniques de la FAO et du FIDA en matière de production, d'entreposage, de gestion d'entreprise et d'accès au crédit, on a pu accroître les revenus des agriculteurs provenant de la culture du maïs et des haricots, ainsi que le volume d'excédents commercialisables, la qualité ayant été améliorée et les pertes après récolte réduites.

Alimentation scolaire/Enveloppe d'interventions essentielles

29. Au niveau des pays, le PAM et la FAO ont renforcé leur collaboration dans le secteur de l'éducation en mettant en œuvre l'initiative relative à l'Enveloppe d'interventions essentielles, qui vise à renforcer les liens entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la nutrition et de l'assainissement dans les écoles: l'UNICEF, l'OMS, le PAM et la FAO appuient les jardins scolaires, l'éducation sanitaire et nutritionnelle, et le déparasitage.
30. La collaboration entre le PAM et la FAO comprend des programmes touchant les jardins scolaires: en Guinée-Bissau, le PAM fournit des denrées pour les cantines scolaires et des rations à emporter pour les filles; la FAO apporte son soutien à l'entretien de jardins scolaires et à une formation aux techniques agricoles de base pour les enseignants et les parents, en plus de fournir des outils. En Éthiopie, le PAM et la FAO ont collaboré à des projets de jardins scolaires réalisés dans la région de Tigray.

PLAIDOYER ET COMMUNICATION

Activités conjointes de communication

31. En juin 2010, le PAM, la FAO et le FIDA ont approuvé un document d'orientation sur la communication conjointe, qui fait fond sur leurs avantages comparatifs pour aider les pays à lutter contre la faim. Les activités conjointes englobent des plaidoyers, l'organisation de manifestations et l'élaboration d'outils de communication, l'accent étant placé sur les crises faisant la une, comme celles de la corne de l'Afrique et d'Haïti. Les activités menées en collaboration englobent également la série télévisée *Hungry Planet*, l'échange de documents vidéo, le tournage conjoint de vidéo sur le terrain, et le partage d'installations pour la conversion et le doublage de documents vidéo.
32. Dans le cadre de la campagne "L'éducation pour tous", la collaboration a été renforcée grâce à une manifestation coparrainée par la FAO, le PAM, l'OIT, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et le Département des affaires économiques et sociales de l'Organisation des Nations Unies lors de la session du Conseil économique et social tenue à Genève en juillet 2011. L'objectif était de sensibiliser l'opinion à l'importance des investissements consacrés à l'éducation, surtout au regard de la réalisation des OMD 1, 2 et 3.

Plaidoyer

33. Le PAM et la FAO ont uni leurs forces pour élaborer des messages communs au sujet des OMD, et les institutions ayant leur siège à Rome ont fait la promotion de campagnes comme "1 milliard d'affamés" de la FAO et "Un milliard pour un milliard" et "WeFeedback" du PAM. En partenariat avec Bioversity International, elles ont également collaboré à l'organisation de la Semaine mondiale de l'alimentation, qui comprenait le marathon "Run for Food". Forts de la réussite de la première Foire aux savoirs "Agri-savoirs", la FAO, le FIDA, le PAM et Bioversity, en partenariat avec le GCRAI, le Centre technique de coopération agricole et rurale ACP-UE et la Direction suisse du développement et de la coopération organisent ensemble la deuxième foire, qui aura lieu au FIDA, du 27 au 29 septembre 2011.
34. Des manifestations et des messages de sensibilisation communs ont été intégrés à des rencontres interinstitutionnelles: en décembre 2010, par exemple, le PAM, la FAO et Bioversity ont participé au forum sur les solutions en matière de sécurité alimentaire dans le cadre de l'Expo mondiale sur le développement Sud-Sud tenue à Genève; les efforts de sensibilisation conjoints englobent la célébration de la Journée internationale de la femme et la diffusion de messages conjoints sur le rôle de la femme lors de la crise en Haïti en 2010 et dans le domaine de l'agriculture en 2011.
35. Au niveau des pays, le PAM, la FAO et le FIDA coordonnent l'appui qu'ils offrent à l'organisation de l'Année internationale des coopératives en 2012 en vue de mieux faire connaître les coopératives rurales et l'action collective et de plaider en leur faveur.

COLLABORATION ADMINISTRATIVE

Achats communs

36. En 2010, les institutions ayant leur siège à Rome ont continué de renforcer leur collaboration sur le plan administratif, par exemple en créant à titre pilote une équipe commune chargée de la passation de marchés: la première année, les activités d'appels d'offres communs avaient atteint une valeur attendue de 22 millions de dollars É.-U., pour 19 offres communes au total, et les économies réalisées avaient représenté 3 pour cent de la valeur des marchés. Pour 2011–2012, les objectifs sont axés sur l'harmonisation et la rationalisation des procédures internes, l'augmentation du nombre d'achats effectués par la voie électronique, l'adoption de nouveaux indicateurs clés de résultats, l'établissement d'un plan d'action pour des achats durables et l'accroissement de la collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies dans le domaine des achats.
37. En 2011, Bioversity s'est associée au PAM, au FIDA et à la FAO pour participer au quatrième appel d'offres commun pour acheter de "l'électricité verte", qui a permis de réaliser d'importantes économies par rapport au coût d'approvisionnement en énergie non renouvelable et de compensation des émissions par l'achat de crédits de carbone. Un appel d'offres commun pour l'achat de gaz naturel aux fins du chauffage a également été lancé en 2010 et a permis au PAM de réduire ses coûts; la même procédure a été suivie pour le renouvellement du contrat, et l'approvisionnement devrait débiter le 1^{er} octobre 2011. Le PAM adhère à l'initiative de neutralité climatique interinstitutionnelle lancée par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies en 2007; il collabore en outre avec la FAO et le FIDA pour partager les meilleures pratiques en matière de gestion des émissions de carbone.
38. Les institutions ayant leur siège à Rome partagent des documents de sensibilisation consacrés à la gestion durable, tels que des modèles de panneau, des suggestions de manifestations et des renseignements sur les fournisseurs: par exemple, elles font appel à la même compagnie pour assurer l'approvisionnement en distributeurs d'eau potable. De même, les bibliothèques du PAM, de la FAO et du FIDA échangent informations et publications.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GCRAI	Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale
OIT	Organisation internationale du Travail
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMS	Organisation mondiale de la Santé
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance